

## Agir ensemble face au malaise des jeunes

Dans le Nord, le centre de ressources de la prévention spécialisée a initié le programme « Ensemble, on fait quoi? ». Conférences, débats, formations, création d'outils... Autant de réponses à la radicalisation croissante et, plus largement, au malaise des jeunes.



➔ **Financement pour l'ensemble du programme : 16 000 € du comité interministériel de prévention de la délinquance et 9 000 € de la ville de Lille pour l'année 2015**

À l' lendemain des attentats perpétrés contre *Charlie Hebdo*, le préfet délégué à l'égalité des chances du Nord réunissait les différents acteurs de terrain. « On partageait tous les mêmes constats, et on s'est dit : qu'est-ce qu'on peut faire face à la montée du fait religieux et au malaise des jeunes au sein de notre société? », se souvient Slimane Kadri, directeur général de l'association Itinéraires et trésorier du centre de ressources de la prévention spécialisée du Nord, l'APSN, qui regroupe 17 associations de prévention spécialisée. « Ensemble, on fait quoi? » constitue tout d'abord une démarche collective

portée par et destinée aux professionnels de terrain. Acteurs de la prévention spécialisée bien sûr, mais aussi travailleurs sociaux exerçant au sein du conseil départemental, de missions locales, de centres sociaux, professionnels de l'Éducation nationale, étudiants en travail social... Un large panel qui est invité à participer aux conférences organisées à l'Institut régional du travail social (IRTS) du Nord-Pas-de-Calais. La première a réuni en septembre dernier 350 participants sur le thème de la laïcité et des identités. Le philosophe Joël Roman est ensuite intervenu dans un centre social pour échanger avec les habitants. Quatre autres conférences ont eu lieu depuis. Les vidéos sont consultables en ligne (1) pour qu'elles puissent profiter au plus grand nombre. En parallèle, des formations interinstitutionnelles destinées aux travailleurs sociaux ont débuté en mars dernier. « Il nous paraît indispensable que les professionnels disposent d'outils communs et s'approprient le phénomène de radicalisation qui ne doit pas être une affaire de spécialistes, car les travailleurs sociaux sont en première ligne », souligne Slimane Kadri.

### Un film et une bande-son

Parmi les outils développés par le programme « Ensemble, on fait quoi? », il y a aussi des supports pédagogiques, actuellement expérimentés auprès de jeunes et de leurs parents. Pour les premiers, une bande-son, « On est tous de sang-mêlé », interroge le sentiment

de non-appartenance à la société française à travers l'histoire d'un jeune qui caillasse un camion de pompiers. Pour les parents, un film, « La grande traversée », évoque les questions de transmission au sein des familles issues de l'immigration. « Nous testons ces outils auprès de publics très différents, dans les centres sociaux, les collèges mais aussi en centre de détention, détaille Catherine Carpentier, chargée des formations et des expérimentations à l'association "Laisse ton empreinte", qui a créé ces deux supports. Avec les premiers retours, nous élaborons des fiches et des modules de formation pour aider les partenaires à mieux aborder ces questions, qui ne sont pas faciles. » Ce mode d'intervention ne s'adresse pas à des jeunes en voie de radicalisation mais se situe bien en amont, l'objectif étant d'ouvrir des espaces d'échanges et d'expression pour les jeunes qui ont du mal à trouver leur place dans la société.

### Libérer la parole

Fatima Mifak, directrice de l'association Perspectives, qui intervient pour de l'accompagnement scolaire et du soutien à la parentalité sur le quartier du Faubourg de Béthune à Lille, a testé l'outil sur plusieurs séances au sein d'un groupe de 11 jeunes d'une part, et de 13 mamans d'autre part. « La plupart des jeunes disent qu'ils ne se sentent pas Français alors qu'ils ont grandi ici. Quand on leur demande pourquoi, ils répondent que c'est à cause des regards que l'on porte sur eux, du racisme », relate Fatima Mifak. Avec le groupe de mamans, la diffusion du film a provoqué de vives émotions. « Certaines ont pleuré. Les questions que le film soulevait, notamment tout ce qui touche à la religion, elles ne les abordaient jamais avec leurs enfants, révèle-t-elle. En échangeant, elles se sont rendu compte

(1) <http://www.ensembleonfaitquoi.fr>

qu'elles avaient peut-être un rôle à jouer pour désamorcer certaines choses, qu'il était nécessaire de parler avec leurs enfants des valeurs qu'elles souhaitaient leur transmettre. » Les trois premières séances ont permis de libérer la parole. Une maman a par exemple confié qu'elle se demandait pourquoi tout à coup l'un de ses fils s'était mis à prier tous les vendredis, à porter la djellaba,

et que le mieux serait qu'elle en parle directement avec lui. « Nous ne sommes pas là pour faire de l'éducation à l'islam. C'est aux parents de transmettre leurs valeurs, estime Fatiha Mifak. La position du professionnel face à ces questions est compliquée car on touche à l'intime. L'association que je représente est laïque. On ne parle quasiment jamais de religion mais avec ces outils, on n'a

pas le choix. C'est bien, mais il faut rester très prudent sur ce que l'on dit. »

## CONTACT

**APSN**  
112, rue d'Arras, BP 473,  
59021 Lille cedex  
Tél. : 03 20 16 81 40  
[www.ensembleonfaitquoi.fr](http://www.ensembleonfaitquoi.fr)

# Un plan départemental pour les mineurs

Il y a un peu plus d'un an, le conseil départemental des Alpes-Maritimes lançait un plan de lutte contre la radicalisation des jeunes. Premier bilan.

**A**u titre de ses missions de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité, le conseil départemental (CD) des Alpes-Maritimes a élaboré, le 19 février 2015, un plan pour lutter contre les risques de radicalisation des jeunes. Il s'appuie sur l'antenne départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (Adret), qui a été renforcée par deux travailleurs sociaux (un éducateur spécialisé et une assistante sociale). Les acteurs qui souhaitent signaler la situation d'un jeune radicalisé ou en voie de l'être contactent l'Adret comme ils le feraient pour toute autre information préoccupante concernant un mineur en danger ou risquant de l'être. Le département a signé avec la préfecture un protocole d'échange d'informations qui fonctionne dans les deux sens.

En plus des mesures administratives ou judiciaires « classiques », le département a mis en place deux dispositifs propres à la radicalisation. La mesure d'urgence éducative consiste en une intervention brève, un suivi de 10 heures effectué par un psychologue, à destination de jeunes présentant des signes de rupture avec leur famille. « Il s'agit de prémices d'une éventuelle radicalisation. Nous intervenons pour poser des mots sur ce qui se

passé et rétablir la communication avec la famille. C'est important de le faire bien en amont car si ce type de situations n'est pas prise en compte, on peut laisser une place à la radicalisation », explique Cécile Thiriet, chef du service de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité au CD des Alpes-Maritimes. En un an, 11 mesures d'urgence éducative (en majorité concernant des jeunes filles) ont été traitées par le département.

## Système de mentorat

Deuxième type de mesure: le contrat d'accompagnement parental renforcé, qui fonctionne avec un système de mentorat porté par deux associations. Le mineur est en lien avec un référent (un psychologue le plus souvent) qui le rencontre une fois par semaine en entretien individuel ou à deux selon la volonté du jeune. Celui-ci peut contacter son mentor par SMS ou par mail. « Le but est de désendoctriner, nous faisons travailler le jeune sur sa capacité de discernement en mettant en rapport des éléments de son discours avec son passé, pour désamorcer la radicalisation. La principale difficulté que nous rencontrons est que les mineurs continuent d'être en lien avec les personnes qui les ont fait basculer. Ils s'adaptent très rapidement au discours, d'une

séance à l'autre », indique Cécile Thiriet. Quatre jeunes sont suivis dans le cadre de cette mesure. « Pour le moment, nous manquons de recul, cela ne fait que 10 mois que nous avons lancé ce dispositif et les expériences du même type menées à l'étranger ont montré qu'il fallait avoir un recul de 18 mois pour sortir de l'endoctrinement », précise la chef de service.

Côté formation, près de 1300 professionnels (principalement des agents du département mais aussi des associations partenaires en matière de protection de l'enfance) ont bénéficié d'une sensibilisation au phénomène de radicalisation, à la laïcité, et d'une formation à la détection pour connaître les indicateurs de basculement ainsi que d'un rappel de la procédure de signalement. Et près de 300 habitants ont été également sensibilisés. Une équipe mobile vient d'être mise en place pour dispenser des formations sur l'ensemble du département.

## CONTACT

**Conseil départemental des Alpes-Maritimes**  
BP 3007  
06201 Nice cedex 3

- ➔ 1293 professionnels formés en 1 an
- ➔ 123 situations de personnes présentant un risque de radicalisation traitées par la cellule Adret en 1 an, dont 32 mineurs en danger de radicalisation qui ont fait l'objet d'une transmission au parquet